

Réponse du bureau du Conseil municipal à l'interpellation de M. Roman Juon, développée le 28 février 2000, intitulée: «Après l'eau, donnez-nous enfin du pain sec».

RÉPONSE DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Secrétariat du Conseil municipal est attentif à la qualité des traiteurs et enregistre les éventuelles plaintes et observations des présidents ou des présidentes de commission, qui peuvent proposer des traiteurs dans la limite des enveloppes budgétaires prévues.

Pour la période du 1^{er} juin 2005 au 31 mai 2006, 1584 repas ont été servis en commission pour un coût total de 51 376 francs.

Au nom du bureau du Conseil municipal

Le président:

Roberto Brogginì

Le 26 juin 2006.